

## Séance du 17 Février 2015

L'an deux mil quinze, le dix sept février à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune, régulièrement convoqué s'est réuni, en session ordinaire, à la salle de réunions, sous la Présidence de Monsieur Pascal THEVENOUX, Maire.

Convocations en date du 10 février 2015

Présents : Pascal THEVENOUX, Xavier ANGLEYS, Martine LUSTIERE, Maurice COLLETTE, Christophe RONGET, Matthieu ADELIN, Lionel BEAUPERE, Didier CHARPIN, Ludovic GOGUE, Séverine LANDRE, Michelle LATOUR, Didier MAURICE, Amélie PAPILLON, Laurent TALON, Philippe SABOT.

Absents excusés :

Secrétaire de séance : Matthieu ADELIN

Le Conseil Municipal approuve le procès-verbal de la réunion du 11 décembre 2014.

### A L'ORDRE DU JOUR

#### **Hôtel restaurant « La Péniche » choix du candidat**

Après présentation d'une synthèse des trois candidatures par le 4<sup>ème</sup> adjoint, Christophe RONGET, une enveloppe contenant trois bulletins aux noms des trois repreneurs potentiels est distribuée à chaque membre du Conseil Municipal. Les membres du Conseil Municipal devront noter sur chaque bulletin, un numéro d'ordre de préférence pour l'attribution de la gérance de l'hôtel-bar-restaurant « La Péniche ».

Dépouillement :

Choix n°1 :	Philippe AUBRY et Christelle MICHEL	02 voix
	Vincent et Sophie AUBRET	13 voix
	Kader MATHIEU	00 voix
Choix n°2 :	Philippe AUBRY et Christelle MICHEL	09 voix
	Vincent et Sophie AUBRET	02 voix
	Kader MATHIEU	04 voix
Choix n°3 :	Philippe AUBRY et Christelle MICHEL	04 voix
	Vincent et Sophie AUBRET	00 voix
	Kader MATHIEU	11 voix

Après dépouillement, le Conseil Municipal attribue la reprise de la gérance de l'hôtel-bar-restaurant « La Péniche » à Vincent et Sophie AUBRET.